



*Conseil d'établissement 2017-2018*

## PROCÈS-VERBAL

---

de la séance du Conseil d'établissement  
tenue le mardi 24 octobre 2017, à 16 h 30, au local 3012 du  
**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR**

---

Sont présents : M<sup>mes</sup> Danielle Amyot  
Mélanie Binette  
Sylvie Gagnon  
Karine Liberge  
Sréphanie Thibodeau

Sont absents :

MM. Gino Albert  
André Cadorette  
Bruno Castonguay  
Michel Foisy  
Frédéric Létourneau  
Sébastien Roussel  
Laurent Séguin  
Benoît Ouellet, directeur

M. Dominic St-Pierre

### 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Il est 16 h 35, nous avons quorum. M. Benoît Ouellet, directeur souhaite la bienvenue aux anciens et nouveaux membres. Il nous invite à faire un tour de table pour que chacun se présente. Le conseil d'établissement est composé de treize personnes (excluant la direction), il faut donc sept personnes pour obtenir le quorum.

### 2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

CÉ 2017-2018\_101

M. Benoît Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté et le point « Autres points » demeure ouvert.

**L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Laurent Séguin, il est appuyé par M. Michel Foisy.**

**Adopté à l'unanimité**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre** CÉ 2017-2018\_102

M. Benoît Ouellet procède à la lecture du procès-verbal de la séance tenue le 7 juin dernier. Les membres présents à cette dernière rencontre s'entendent pour dire que tout est conforme.

*L'adoption du procès-verbal de la séance du 7 juin 2017 est proposée par M. Frédéric Létourneau, il est appuyé par M. André Cadorette. Adopté à l'unanimité*

**4. Suivi au procès-verbal**

La révision du budget a été faite à la fin du mois de septembre. Nous sommes passés de 602 ETP À 614 ETP (équivalent temps plein).

**5. Présentations des membres du conseil d'établissement (C.É.)**

Cet exercice a été fait au point 1.

**6. Budget du conseil d'établissement**

Pour information, le budget du conseil est de 850 \$. Il sert à défrayer les frais de déplacement, de gardiennage et les civilités (entre autres un souper à la dernière séance). Il est intégré au budget de fonctionnement du C.F.P.-A.

**7. Adoption du rapport annuel du C. É. 2016-2017** CÉ 2017-2018\_103

Il s'agit des différentes activités tenues au cours de l'année 2016-2017 par le C. É. M. Benoît Ouellet et Mme Mélanie Binette en font la lecture. Quelques petites coquilles seront corrigées; nous procédons quand même à son adoption.

*L'adoption du rapport annuel 2016-2017 est proposée par Mme Danielle Amyot, elle est appuyée par M. Laurent Séguin. Adopté à l'unanimité*

**8. Adoption du bilan des activités de l'année 2016-2017** CÉ 2017-2018\_104

M. Benoît Ouellet nous en fait la lecture et apporte des précisions sur ce bilan. Deux buts étaient visés :

- L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans;
- L'augmentation du nombre d'élèves en formation professionnelle de moins de 20 ans et augmentation du nombre de filles dans les métiers non traditionnels.

*Par la suite, l'adoption du bilan des activités 2016-2017 est proposée par Mme Mélanie Binette, elle est appuyée par M. Michel Foisy. Adopté à l'unanimité*

**9. Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018** **CÉ 2017-2018\_105**

M. Benoît Ouellet nous précise que nous poursuivons l'atteinte des deux mêmes buts puisque cette convention s'échelonne jusqu'en 2020.

***L'adoption de la Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 est proposée par M. Frédéric Létourneau, il est appuyé par Mme Karine Liberge. Adoptée à l'unanimité***

**10. Fermeture budgétaire pour l'année scolaire 2016-2017**

M. Benoît Ouellet nous explique brièvement le déficit de 85 279 \$. Il s'agit d'un déficit, mais c'est raisonnable étant donné que la révision faite en février était de l'ordre de 144 941 \$. C'est 42 % moins que prévu.

**11. Rétrospective de la rentrée scolaire**

M. Benoît Ouellet invite M. Foisy à commenter ce point.

L'inscription se fait tout au long de l'année. Une journée spécifique « préinscriptions » se tient à la 3<sup>e</sup> semaine d'août. M. Foisy précise qu'au moins 40 % de notre clientèle vient de l'extérieur de notre territoire. Le nombre d'élèves attendus s'est finalement présenté en début d'année scolaire. Quelques petits groupes dans des secteurs où il est difficile de recruter : boucherie de détail, secteur santé, techniques d'usinage et entretien général d'immeubles. Lors de la prochaine journée « Élève d'un jour », les secteurs de mécanique et de soudage sont très populaires. M. Ouellet ajoute qu'en effet, ces secteurs sont populaires ainsi qu'électricité, électro et charpenterie. D'autres ont plus de difficultés à trouver des candidats (boucherie, E.G.I., usinage).

**Départ :** D'autres obligations forcent Mmes Danielle Amyot, Mélanie Binette et M. Michel Foisy à quitter la présente séance.

**12. Activité de financement – secteur alimentation** **CÉ 2017-2018\_106**

Le secteur alimentation souhaite vendre un calendrier avec des recettes pour recueillir des fonds.

***L'approbation de l'activité de financement du secteur alimentation est approuvée par M. Laurent Séguin, il est appuyé par M. Sébastien Roussel. Approuvée à l'unanimité***

**13. Remboursement des frais – C. É.**

Veuillez communiquer avec M. Benoît Ouellet pour obtenir le remboursement des frais liés aux séances du conseil. Il se fera un plaisir de vous acheminer le formulaire requis.

**14. Autorisation de transmission de renseignements**

Nous reportons ce point à la prochaine séance.

**15. Règles de régie interne**

M. Benoît Ouellet remet une copie à chacun afin que nous en prenions connaissance. Nous l'adopterons à la prochaine séance.

**16. Calendrier des rencontres**

M. Ouellet demande aux membres si cela convient de tenir les séances les mardis ou mercredis. Cela fait l'unanimité. Il proposera un calendrier à la prochaine rencontre.

**17. Autres points**

Aucun point n'a été ajouté à l'ordre du jour.

**18. Période de questions du public**

Aucun public. Pas de question.

**19. Date de la prochaine rencontre**

M. Ouellet nous fera connaître la date de la prochaine séance par courriel.

**20. Clôture de la séance**

**CÉ 2017-2018\_107**

Tous les points ayant été épuisés, M. André Cadorette propose la levée de la séance à 17 h 50.

***Adoptée à l'unanimité.***

\_\_\_\_\_  
Mélanie Binette, présidente

\_\_\_\_\_  
Benoît Ouellet, directeur

/sg